

AVIS DE CONVOCATION EN ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES

Madame, Monsieur, cher(e) actionnaire,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale mixte, ordinaire et extraordinaire qui se tiendra :

Le Jeudi 23 Mai 2019 à 10 heures au Siège social d'Alliance Assurances sis au Centre des Affaires El Qods, Esplanade, Porte 14, 3^{ème} étage, Chéraga, Alger.

Vous serez réunis à l'effet de délibérer et statuer sur l'ordre du jour suivant :

De la Compétence de l'Assemblée Générale ordinaire :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- Rapport des Commissaires Aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 ;
 - L'Approbation des Comptes Sociaux de l'Exercice clos le 31 Décembre 2018 ;
 - L'Affectation du Résultat de l'Exercice clos le 31 Décembre 2018 et fixation du Dividende ;
 - La Rémunération des Administrateurs ;
 - Le Règlement de la Note d'Honoraires des Commissaires Aux Comptes ;
 - Le Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes ;
 - Les Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités ;
 - Divers.

De la Compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Augmentation du Capital social de la Spa Alliance Assurances ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il vous est possible de poser des questions à l'Assemblée Générale, par écrit, des réponses vous seront apportées au cours de la réunion.

Les titulaires d'actions doivent être inscrits dans les comptes nominatifs de la Société trois jours ouvrés avant la date de la réunion, soit le Dimanche 19 Mai 2019.

Pour assister personnellement à l'Assemblée Générale, vous devez :

- confirmer votre présence en remplissant le formulaire disponible sur le site internet www.allianceassurances.com.dz, rubrique « **Relation Actionnaires** » qui devra nous parvenir au plus tard le 22 Mai 2019 ;
- vous présenter muni d'une pièce d'identité et de votre relevé de compte titres.

Si vous ne pouvez assister vous-même à l'Assemblée Générale, vous avez la possibilité de vous y faire représenter:

- En tant que personne physique, donner pouvoir légalisé à toute autre personne de votre choix ;
- En tant que personne morale, donner pouvoir dument signé et cacheté à la personne qui vous représentera.

Au nom du Conseil d'administration, nous vous remercions de votre confiance et de l'attention que vous ne manquerez pas d'apporter aux projets de résolutions soumis à votre vote.



Le Président du Conseil d'Administration

NB : l'ensemble des documents relatifs à la tenue de l'Assemblée Générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la SPA Alliance Assurances et sont consultables sur les sites internet : www.allianceassurances.com.dz et www.cosob.org à compter de la date de la parution de la présente convocation.

SPA ALLIANCE ASSURANCES au capital social de 2 205 714 180.00 dzd

Centre des Affaires El Qods, Esplanade porte 13, 3^{ème} étage, Chéraga, Alger.

Tél : +213 21 34 46 46 / +213 34 31 31 Fax : +213 21 34 12 25 email : contact@allianceassurances.com

www.allianceassurances.com.dz